

l'Humanité

Radios associatives Congrès ce week-end

La Confédération nationale des radios associatives tient ce week-end son congrès annuel à Montpellier. Au menu : Le financement du fonds de soutien à l'expression radiophonique, dont dépendent de nombreuses radios et qui est menacé par la suppression de la publicité dans l'audiovisuel public, principal pourvoyeur de fonds. Et le passage au format numérique qui risque de pénaliser nombre de petites structures qui n'auront pas les moyens de s'équiper.

Haro sur les micros **RADIOS ASSOCIATIVES,** **PETITES MAIS CORIACES**

★ Cent vingt radios associatives non commerciales se réunissent à Montpellier du 13 au 15 juin. Alors qu'elles assurent un rôle social et de proximité essentiel, elles ne voient pas leur avenir en rose...

• **Le financement de l'État est compliqué**
Chez les radios associatives aussi, la suppression de la publicité dans le service public inquiète. Pour bénéficier du fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), mis en place en 2006, les radios associatives doivent assurer *"une mission de communication sociale de proximité et avoir des ressources publicitaires inférieures à 20 % de leur chiffre d'affaire total"*. Le FSER demande aux radios de justifier leur projet : "un lourd travail administratif" se plaint les responsables des radios qui dénoncent "l'arrivée tardive du versement du fonds" D'où leur difficulté de gestion pour payer les salariés, indispensables auprès des bénévoles

• **Le passage au numérique n'est pas évident**
À terme, la bande FM analogique sera supprimée : d'ici la fin de l'année, l'appel à candidature des radios pour passer au numérique commence à Montpellier. *"En France, la radio n'est pas le média de référence, et les associations le dernier souci du ministère"*, s'alarme Jean-Paul Gambier, président de la Fédération des radios associatives non commerciales du Languedoc-Roussillon. Or, le passage au numérique et son équipement représentent un coût supplémentaire pour les radios associatives.

• **Malgré tout, les radios sont mieux loties ici**
Si le congrès a lieu à Montpellier c'est en partie grâce à un partenariat signé en octobre 2005 entre les radios associatives et la Région. Au niveau national, c'est le Languedoc Roussillon qui finance le plus les radios : à hauteur de 400 000 €. Ce qui leur permet de participer à des programmes documentaires sur la mémoire des mineurs ou des républicains espagnols.

LUCILE PINAULT

Édition du lundi 9 juin 2008



Ondes Radio Tabalé prend, à Bamako, l'accent d'ici

Midi Libre

RAPPEL

Les 13, 14 et 15 juin, Montpellier accueille le congrès national

des radios associatives **Rue de Dakar**, à Bamako, un Montpelliérain passe difficilement inaperçu. S'il parvient à se frayer un chemin dans la circulation tumultueuse de la capitale malienne sans se faire repérer par les enfants ravis de saluer un *toubabou* (blanc) en vadrouille, son anonymat ne passera pas la porte numéro 508. A cette adresse, dans la concession de la famille Koné, se trouvent les studios de Radio Tabalé. Le visiteur est invité à boire un thé à l'ombre d'un grand manguier. Surprise... À peine aura-t-il fini son verre qu'à l'antenne, l'animateur lui aura souhaité la bienvenue, salué sa famille et l'ensemble des auditeurs du Languedoc. C'est fini : le voici célèbre dans tout Bamako.

Depuis sept ans, Radio Tabalé possède une soeur montpelliéraine, Divergence FM. A l'origine, « *une initiative du ministère des Affaires étrangères pour soutenir les médias indépendants d'Afrique francophone, se souvient Jean-Paul Gambier, président de la Fédération régionale des radios associatives non-commerciales du Languedoc-Roussillon. Nous avons donc lancé dix jumelages entre des radios du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Afrique.* » Sept ans après, le jumelage Tabalé-Divergence fait figure de bon élève de l'opération. Il servira d'exemple, à l'occasion du congrès national des radios associatives, les 13, 14 et 15 juin, à Montpellier (1). En effet, au fil des années, les échanges culturels et techniques se sont multipliés : « *Des enregistrements ont été réalisés avec des animateurs français et maliens, explique Sébastien Nègre, journaliste à Divergence, de retour de quatre mois au Mali. Et dès la rentrée prochaine, deux programmes réguliers seront diffusés à Bamako et à Montpellier.* » Sur les ondes de Tabalé, il n'est donc pas incongru, après les histoires des griots, d'entendre parler du Festival du cinéma méditerranéen ou d'un groupe de rap montpelliérain. Inversement, l'actualité des rives du fleuve Niger prend de plus en plus de place dans la grille locale. « *Avec Divergence, nous défendons des valeurs culturelles communes autour d'une même langue, explique Tiémoko Koné, directeur de Tabalé. Divergence a commencé il y a vingt-cinq ans. Nous, cela fait quinze ans (après le coup d'État de 1992, mettant fin à vingt-quatre années de dictature). Mais si, pour Divergence, la liberté démocratique est réelle, elle reste à Tabalé un combat quotidien.* » A l'occasion du congrès, Tiémoko Koné effectuera alors son sixième voyage à Montpellier. Lorsqu'il rendra visite à sa famille radiophonique, boulevard Pasteur, il aura du mal, à son tour, à rester incognito.

Adrien BOUDET

(1) <http://congres.cnra.free.fr>.

Médias. Le congrès national des radios associatives s'ouvre ce matin à Montpellier. Pour la première fois depuis dix ans, aucun responsable de premier rang du ministère ne sera présent.

FRACTURE NUMÉRIQUE SUR LA BANDE FM

Le 15^e congrès de la Confédération nationale des radios associatives (CNRA) s'ouvre ce matin à Montpellier à l'heure où la bande FM laisse progressivement la place à la diffusion numérique terrestre. Un progrès technique qui n'enchant pas les 600 radios associatives non commerciales, qui sont une importante composante de la diversité culturelle et médiatique en France.

Ce n'est pas la première fois que ces radios, nées pour certaines avant même la fin du monopole d'Etat de la radiodiffusion en 1986, sont confrontées à des attaques. Mais cette fois c'est la survie même de nombre d'entre elles qui est en jeu.

Un isolement technologique

Présenté comme un simple progrès technique qui permettra de diffuser plus de stations et d'associer au son des données supplémentaires (publicité, météo...), le passage au numérique est considéré par les quatre instances représentatives* des stations associatives comme « *un véritable risque technologique* ». Et cela pour plusieurs raisons. La première est l'isolement technologique dont découle le choix français d'une norme unique de diffusion (le T-DMB) qui n'a été retenu par aucun autre pays européen. Ce qui signifie que les radios européennes numériques ne pourront pas être entendues en France et inversement. Plus grave encore, le fait que seules les antennes commerciales et les grands réseaux disposeront des compétences techniques et des outils financiers indispensables pour passer au numérique. « *Concrètement, même si toutes les radios associatives de Montpellier s'unissaient, elles ne pourraient pas s'offrir la diffusion numérique* », explique Jean-Paul Gambier, organisateur du congrès, dont on lira l'interview par ailleurs.

La fin de l'autodiffusion

Alors que pour le moment, elles s'autodiffusent sur la fréquence allouée par le CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel), il faudra que ces associations créent une Sarl qui passera des contrats avec des sociétés de diffusion privées appelées multiplexeurs (par exemple Power-

cast qui appartient au groupe Lagardère). Et partager une fréquence avec huit autres radios.

Un comble pour des passionnés de radio qui ont choisi sciemment le secteur non marchand. Un comble aussi que cette avancée technologique dont elles n'ont pas besoin et qui pourrait les priver de fréquence lorsque la bande FM s'arrêtera.

Côté finances, la situation n'est pas plus saine. Le ministère de la culture n'est toujours pas en mesure d'indiquer le barème qui sera appliqué en 2008. Les radios non commerciales sont en effet financées, pour une large part, et depuis 1986, par un Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), selon un processus d'attribution essentiellement automatique. Il s'agit d'une caisse nationale alimentée par le produit d'une taxe prélevée sur les régies publicitaires des radios et télévisions pour aider financièrement les radios associatives. Or le produit de cette taxe est à la baisse (environ 30%) depuis l'annonce par Nicolas Sarkozy de la suppression de la publicité sur les radios et télévisions publiques. « *Certains annonceurs les ont désertées pour aller chez Bouygues* », constate Jean-Paul Gambier. Et ceci au moment où le passage au numérique représente un coût considérable (matériel, formation et double diffusion sur la FM et sur le numérique).

120 radios à Montpellier

Ce contexte de désengagement de l'Etat n'est sans doute pas étranger au fait que, pour la première fois depuis dix ans, le ministère de la culture, n'a délégué aucun de ses premiers responsables au congrès des radios associatives. Le CSA a délégué de son côté Rachid Arhab, responsable du dossier de la radio numérique. Il aura sans doute fort à faire face aux représentants des 120 radios présentes pendant trois jours à Montpellier. Un choix qui ne doit rien au hasard mais au soutien de la région Languedoc-Roussillon et aux 37 radios qui émettent sur son territoire.

A.M.

▲ *SNRL, CNRA, Féarock et Iastar

Ces voix ne doivent pas s'éteindre

Commentaire

■ Il faut se souvenir de ce souffle de liberté qui portait la parole sur les ondes quand sont nées les premières radios libres, pour comprendre qu'elles sont un acteur essentiel de la démocratie. Certes depuis les premières années de cet âge d'or de la bande FM, les réseaux marchands ont pris la place que leur permet la concurrence, libre elle aussi. Ceux qui ont su résister avec de faibles moyens mais une formidable envie de faire de la radio autrement, sont un pan essentiel du pluralisme. A l'heure où la concentration de la presse aux mains de quelques-uns - y compris les marchands de canon - fait de beaucoup de médias des copier-coller de la pensée unique, la bande FM est encore un lieu de débat et de fraîcheur citoyenne. Ce n'est pas la première fois que les antennes associatives sont menacées dans leurs finances.

Cette fois, elles le sont dans leur existence. Parce que beaucoup ne pourront plus avoir de fréquence, que d'autres ne pourront pas payer une révolution numérique dont elles n'ont que faire. Il ne faut pas attendre que la bande FM se soit tue pour s'apercevoir que la radio n'a plus de voix. Ce n'est pas qu'affaire de fondus de radio, ou même de leurs 2 500 salariés, c'est de liberté d'expression qu'il s'agit. De la leur et de la nôtre.

ANNIE MENRAS

« Radio associative ne veut pas dire amateur »

■ A intervalles réguliers, la vitre du petit local de la radio grelotte au passage du tram. Installée au 24 boulevard Pasteur à Montpellier, Divergence FM a vue sur la ligne 1. Aux commandes de l'antenne depuis 2004, mais « dans les murs » et à l'œuvre depuis 1998, Gilles Gouget la place volontiers dans la filiation « de cette icône de la chanson française qu'était Léo Ferré ». Même si dit-il « l'identité de Divergence est multiple parce qu'avec soixante-dix animateurs, on n'a pas forcément que des anars, des bobos, des mecs de droite allez savoir (en forçant la voix avec amuseal, c'est sa ligne éditoriale », poursuit-il. « Divergence est une radio qui musicalement se veut assez pointue tout en étant généraliste. Pment)... ». Lui en tout cas tient ce cap là. « L'identité d'une radio, c'est son fil musicarce que ce qui fait la plus value de la radio, c'est ce qu'on dit dans le micro, ce n'est pas forcément ce qu'on passe sur les platines ». « Radio urbaine », qui diffuse aussi d'est en ouest de Montpellier sur un rayon de 35 km, et 25 km au nord, Divergence puise « dans toute la richesse d'une ville comme Montpellier » ses bénévoles. Parce que l'un des objectifs de la radio, créée en 1987 avec d'emblée une exigence de

ros. Sur ces 100 000 euros, le FSER* donne 40 000. La Région Languedoc-Roussillon 5 000, et commande quelques émissions. Si la radio essaie de trouver d'autres sources de financement (elle travaille à obtenir un agrément pour la formation radio), Gilles Gouget pense que « les collectivités devraient se poser la question de leur radio associative et s'aligner sur ce que donne le Fonds ».

Dans les locaux de l'Eko des Garrigues, autre radio associative montpelliéraine qui a surfé sur la vague des antennes pirates dès 1977, l'esprit rock plane dans les studios. Des affiches de concerts placardées sur tous les murs, des disques un peu partout, une table de mixage digne d'une grosse salle de concert et, au centre, une imposante table entourée de chaises de récup' et d'un canapé. « C'est autour de cette table que, chaque mercredi, le bureau se réunit et décide des sujets que l'on va couvrir. » Stéphane Tosi, directeur, n'a pas la langue dans sa poche lorsqu'il s'agit de défendre sa radio. « Dans cette association, il n'y a pas de conseil d'administration. Les décisions sont prises en collectivité et seulement à l'unanimité. C'est ce qui nous permet d'être tous portés par ce que l'on fait. »

qualité est de « permettre la pratique de la radio au plus grand nombre ». Numérisée en 2004 (utilisation de logiciels

A l'occasion du congrès qui débute aujourd'hui à Montpellier, tour d'horizon de quatre radios associatives héraultaises.

Reportage

Ysis Percq et Catherine Vingtrinier

Photos Redouane Anfoussi

libres), la radio emploie quatre salariés, dont deux en contrats aidés. « Soit un équivalent de 2,35 personnes qui gèrent l'activité de 74 bénévoles », souligne Gilles Gouget. Il estime que « pour sortir de ces conditions qui tiennent plus du décathlon olympique que du travail normal », il faudrait quatre salariés à plein temps. Et non pas 100 000 euros de budget comme aujourd'hui mais 150 000 eu-

Un jingle célèbre surnommé le blam blam et des autocollants flanqués sur bon nombre de poteaux de Montpellier, la station qui fonctionne à 80% grâce au FSER, compte une trentaine de bénévoles actifs, quelques correspondants et deux salariés.

« La liberté, c'est notre credo. Nous sommes une radio libre » affirme Julien, le trésorier de l'asso. Il se prépare pour son émission, *Soliloque*, en direct. Qu'est ce qu'une radio libre ? Vaste question qui suscite une discussion enflammée. « Aucune contrainte. On n'a pas de pub et certaines émissions le soir sont très engagées. » L'éko a, par exemple, participé à la quinzaine anticapitaliste. « Un peu trop libre, ajoute Vincent en sortant du studio, ici, c'est une démocratie directe que parfois on nous reproche ! » « Mais, en fait, continue Stéphane, une radio libre, c'est peut-être tout simplement, une radio où l'on se sent bien. Et moi, quand je rentre le soir, je me dis que j'ai de la chance. Finalement, la seule contrainte à la liberté de notre radio, c'est les auditeurs. C'est d'ailleurs eux qui nous qualifient de radio libre... »

En trente années d'existence (elle les fêtera à l'automne prochain), ▶



Radio Clapas a su s'imposer dans le paysage montpelliérain. Bien connue pour ses bonnes émissions de jazz assurées par Gilbert Guyonnet, elle ne fait pas dans l'amateurisme. D'ailleurs, si les piles de CD tapissent la plupart des murs, elles côtoient des piles de dossiers classés. Bruce Torrente, responsable de programmation explique : « *Radio associative ne veut pas dire amateur. Nous sommes obligés d'être très pros. C'est ça qui nous permet de pérenniser l'emploi des salariés et de trouver des subventions.* » Car ici, chose assez rare, les salariés sont au nombre de sept dont quatre en CDI.

En plus de diffuser des émissions musicales où les artistes locaux sont largement privilégiés et d'assurer un journal quotidien d'infos locales complet, le combat de cette radio, c'est l'emploi. Par exemple, un projet « européen » a été monté qui est destiné à faire découvrir les métiers de la communication et des médias et à favoriser l'emploi et l'insertion dans ces domaines. La radio travaille également en collaboration avec la DPJJ (direction de la protection juridique de la jeunesse). « *On réalise des émissions avec des ados en grande difficulté,* raconte Bruce, *où ils apprennent à prendre la parole et à discuter avec les autres. C'est Laure Méravilles, l'une des journalistes, qui a porté ce projet à bout de bras et aujourd'hui, il est la plus grande réussite de la radio.* »

Parmi les différents acteurs de la radio, les bénévoles ont une action essentielle et Bruce l'avoue : « *Sans eux, les sept salariés ne pourraient pas remplir leur frigo.* » Cette structure fonctionne à 25% sur les fonds du FSER. Pour le reste, l'équipe se démène jour après jour pour trouver d'autres financements. Quant à son avenir, la grande inconnue du futur réside dans le passage au numérique.

merique.

Il est onze heures, hier, à Radio Pays d'Hérault dite aussi RPH. Une radio associative des champs qui émet depuis 1986 sur « le cœur d'Hérault ». Un assez grand territoire qui va de Clermont-L'Hérault à Lodève et Pézenas. Dans le studio de Saint-André de Sangonis, « *Vitis Vinifera* », une émission mensuelle sur la viticulture, débute. Directrice de RPH depuis fin 1999, Isabelle Bourdais lance l'intro. Un extrait gouléant du « Dictionnaire amoureux du vin » de Pivot. Sa voix passe bien à l'antenne. Puis elle passe la parole à ses deux invités, un caviste et un viticulteur installé sur les contreforts du Larzac.

« *RPH a fait le choix de diffuser une couleur musicale atypique et éclectique, et d'avoir un intérêt important pour le local* », renseigne Isabelle Bourdais, juste avant de prendre le micro. La radio associative, qui fonctionne avec dix salariés sur les deux studios, à Saint-André et Montagnac (soit à peu près trois équivalents temps plein) et une trentaine de bénévoles, assure un rendez-vous quotidien pour les infos locales, du lundi au vendredi. Avec mission pour le journaliste de bien mailler le territoire et ramener dans son filet les infos de toute cette grande zone de diffusion. Le milieu rural étant souvent le parent pauvre de l'information, les auditeurs de RPH, sondés récemment par la radio, lui sont reconnaissants de si bien s'occuper de ce qui entre dans leurs oreilles. Extraits. Une auditrice : « *RPH donne une identité aux habitants du coin, on se sent moins anonyme. On ne s'endort pas* ». Un auditeur : « *Il y a de la qualité, un aspect critique et ouvert en marge des radios abêtissantes* ». Bel hommage.

▲ **Fonds de soutien à l'expression radiophonique.*

« On nous met sur une voie de garage »

■ Entretien avec Jean-Paul Gambier, de la confédération nationale des radios associatives, organisateur du congrès.

Quels sont les enjeux du passage au numérique ?

Le passage au numérique est un défi majeur pour les radios associatives dont il menace directement l'existence. Il implique des investissements qu'elles ne sont pas en mesure d'assurer. Et d'autant moins, qu'elles sont maintenues en situation de crise depuis de nombreuses années. L'État nous impose la performance avec la loi organique relative aux lois de finances*. Mais il est incapable de nous communiquer le montant des fonds qui seront alloués en 2008. Les aides ne suivent pas le coût des évolutions techniques. Le message politique est clair. On nous met sur une voie de garage et on aura notre peau.

Comment cette transition modifie-t-elle les règles d'attribution de fréquence ?

Il en sera de la FM comme pour la télé. Après le lancement de la TNT, le CSA planche sur la fermeture de la diffusion analogique. Au nom de l'évolution technologique, on remodèle le paysage radiophonique au profit des groupes commerciaux. Concrètement les radios devront recourir à un prestataire commercial. On ne diffuse pas en solo sur le réseau numérique mais en bouquet nommé multiplexe qui se compose de plusieurs programmes. Dans le dossier de candidature, il faut que les radios s'engagent à monter une société, qui aura un peu le rôle de régulation d'un syndic d'immeuble. Enfin il y a la question du territoire de diffusion. Une ville de l'Hérault comme Lunel est rattachée à Marseille. Ce qui n'a pas de sens pour les radios associatives qui s'inscrivent pour la plupart, dans une logique de pays.

Les régions jouent-elles leur rôle dans la défense du pluralisme ?

Pluralisme ?

Les situations sont différentes selon les régions qui prennent progressivement conscience de l'urgence. Il existe un fond de soutien à l'expression radiophonique en PACA et différentes aides directes dans d'autres régions. La région Languedoc-roussillon a signé une convention pluriannuelle plus aboutie qui comprend une aide directe, et s'engage par ailleurs dans la production de programmes. Dans ce cadre, la fédération régionale des radios associatives est l'opérateur de ses coproductions. Les radios de la région produisent des magazines. Elles collectent la mémoire de groupes sociaux, comme les républicains espagnols ou les mineurs en LR. Cela contribue utilement à la sauvegarde de l'expression et de la pluralité culturelle. Et c'est en même temps une reconnaissance de notre travail.

RECUEILLI PAR JEAN-MARIE DINH

▲ n* LOLF

Vendredi 13 juin 2008 - 19h10

Reportage

La situation des radios associatives dans la région Languedoc-Roussillon,
illustration avec Divergence FM (Montpellier)

Samedi 14 juin 2008 - 19h10

Reportage

Compte-rendu du congrès de la CNRA à l'hôtel de région Languedoc-Roussillon



Chaîne de télévision locale à Montpellier

Vendredi 13 juin 2008 - 19h10-19h20

Interview

En direct sur le plateau : Isabelle Bourdais, vice-président de la CNRA, est «*L'invité de l'actu* ».



Agence France Presse

Media-radios-associatives

Montpellier: cri d'alarme des radios associatives inquiètes pour leur avenir

MONTPELLIER, 15 juin 2008 (AFP) - La confédération nationale des radios associatives (CNRA) a tiré la sonnette d'alarme, dimanche, à l'issue de son congrès à Montpellier, l'avenir de ces medias étant menacé, selon elle, par le "désengagement de l'Etat" et "les risques qui pèsent sur leurs ressources financières".

"On va dans le mur", a déclaré à l'AFP un des organisateurs de ce congrès, Jean-Paul Gambier, qui a déploré l'absence, "pour la première fois en dix ans, des représentants habilités des tutelles: ministère de la Culture et de la Communication et CSA".

La CNRA s'est aussi inquiété que le ministère n'ait toujours pas fixé le barème des aides qui vont être allouées aux radios associatives pour 2008.

Autre crainte: la suppression programmée de la publicité dans l'audiovisuel public, car les ressources de ces radios proviennent du fonds de soutien à l'expression radiophonique, lui-même alimenté par une taxe payée par les régies publicitaires de l'audiovisuel public et privé.

"La perte financière ne sera pas compensée par le transfert de la publicité du public vers le privé, car les régies privées ont déjà atteint le plafond qu'elles doivent verser", selon M. Gambier.

"C'est la survie des radios qui est en jeu", selon lui. La France compte quelque 600 radios associatives -dont 260 adhérentes à la CNRA- qui font vivre en moyenne 2 salariés.

Ce flou financier arrive à un moment où les radios doivent passer au numérique et mobiliser des moyens financiers importants.

Au lieu d'une budgétisation, envisagée, des aides allouées au sein du ministère, "les congressistes ont appelé les pouvoirs publics à la constitution d'un établissement public dédié au soutien et au développement de la +communication sociale de proximité+", a affirmé M. Gambier. Cet établissement serait chargé de collecter la taxe mais aussi d'autres ressources.

Signature : hg/iw/abx

Édition du samedi 14 juin 2008



Congrès Des radios sans fric à l'heure du numérique

Midi Libre

RAPPEL

Ce rassemblement intervient dans

un contexte tendu **Le congrès national** des radios associatives (CNRA) - qui regroupe 230 stations réparties dans 17 fédérations - se tient en ville jusqu'à demain et une centaine d'entre elles est représentée. Il faut dire que le contexte est très délicat.

La dernière fois que le CNRA s'est tenu dans l'Hérault, c'était à Sète, en 1999. Et, en ce temps pas si lointain, la venue du ministre de la Culture était d'usage. Catherine Trautmann était là. « *Ce week-end, il n'y aura pas de ministre. Pas même le directeur du développement des médias, qui était encore avec nous l'an dernier* », déplore Jean-Paul Gambier, le président de la Fédération régionale des radios associatives non commerciales du Languedoc- Roussillon (Franc-LR).

Ce congrès est en effet marqué par les solutions à apporter au désengagement progressif de l'État, le financeur principal des radios associatives. « *La LOLF (la loi organique aux lois de finances, ndlr) a été le prétexte d'une remise en cause de choses qui fonctionnaient bien. Puis, nous avons vu apparaître la RGPP (révision générale des politiques publiques, ndlr), qui a fait que des choses qui marchaient moins bien ne marchent plus du tout.* » On le voit, il y a de la friture sur les ondes avec la tutelle et de nombreuses radios, qui ont déjà perdu les emplois aidés, sont menacées dans leur existence. « *On en a connu des dysfonctionnements au niveau du fond de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Mais là, alors qu'on est en juin, le ministre n'est toujours pas capable de nous dire quel barème sera appliqué.* » Et, paradoxalement, les radios sont à une période charnière. Car elles doivent, en théorie, faire face à des investissements techniques et financiers conséquents pour être diffusées en numérique. « *Pour le moment, c'est Toulouse et Marseille qui sont concernés. Mais Montpellier va l'être par une seconde vague à l'automne. Et sur le financement, c'est silence radio du côté de la tutelle. Pour toutes ces raisons, nous allons, ce week-end, prendre le pouls des radios et les entendre* », ajoute Jean-Paul Gambier qui ne cache pas qu'une motion est attendue à la fin des travaux.

Rachid Arhab, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sera présent en tant que responsable du dossier du numérique.

Le congrès se tient à l'hôtel de région. « *Des collectivités comme la Région Languedoc- Roussillon, avec qui nous avons signé un partenariat, reconnaissent le travail de communication sociale de proximité qui est le nôtre.* »

J. Ce

Édition du lundi 16 juin 2008



Radios Le congrès s'achève sur un constat de carence

Midi Libre

Le 15e Congrès national des radios associatives (CNRA) s'est achevé, hier après-midi, à l'hôtel de région. Les participants ont adopté trois motions dont une déplorant l'absence de la ministre de la Culture. Les radios qui souffrent déjà du désengagement de l'État (notre édition de samedi, ndlr) ont fort peu goûté ce "silence radio" étatique.

« *J'ai téléphoné précisément 28 fois au cabinet de la ministre pour savoir si elle viendrait. Je n'ai eu en retour ni un chargé de mission ni une lettre d'excuses* », s'étonna Hubert Allouche, qui a passé la main, hier, après quatre ans de présidence du CNRA.

Rachid Arhab, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et chargé du dossier du numérique, était très attendu. Mais il est resté à Paris contre son gré en raison de soucis de transport.

Si les difficultés avec la tutelle inquiètent, Jean-Paul Gambier, le président de la Franc / LR, y voit un effet positif. « *Globalement, cette carence a pour effet d'unifier notre secteur. Nous avons pu travailler avec la SNRL (Emmanuel Boutterin, le président du Syndicat national des radios libres était là, ndlr) sur des dossiers importants.* » Plusieurs intervenants dont celui de la SNRL ont fait remarquer : « *J'entends le message qu'il y a des problèmes de budget, de fréquence ou que les radios commerciales nous bouffent. Mais il n'y a pas beaucoup de nouveaux entrants avec des projets qui tiennent la route.* » Même si une radio de Rodez qui attend une fréquence depuis quatre ans apporta la contradiction, un autre représentant de Midi-Pyrénées assura : « *Beaucoup de ceux qui étaient là dans les années 80 y sont toujours et ont les cheveux blancs aujourd'hui ou plus de cheveux du tout.*

» D'où la volonté aussi de rajeunir les responsables de la CNRA.

Après ce congrès, il apparaît que les pistes proposées par le ministère pour la budgétisation du fonds de soutien aux radios ne sont pas satisfaisantes. Aussi, les radios vont faire une proposition aux pouvoirs publics : la constitution d'une structure de type Épic (établissement public à caractère industriel et commercial, ndlr) qui leur permettrait d'assurer durablement leur développement face aux échéances, dont le passage au numérique.

J. Ce

Les Echos

Lundi 16 juin 2008

1,30 €

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE


www.lesechos.fr

Cri d'alarme des radios associatives, inquiètes pour leur avenir

La Confédération nationale des radios associatives (CNRA) a tiré la sonnette d'alarme, dimanche, à l'issue de son congrès à Montpellier, leur avenir étant menacé par le « désengagement de l'Etat » et « les risques qui pèsent sur leurs ressources ». « On va dans le mur », a déclaré à l'AFP Jean-Paul Gambier, un des organisateurs, déplorant l'absence, « pour la première fois en dix ans, des représentants des tutelles : ministère de la Culture et de la Communication et CSA ». La France compte quelque 600 radios associatives avec en moyenne 2 salariés. Ce flou financier arrive à un moment où elles doivent investir dans le passage au numérique. « Nous avons appelé à la constitution d'un établissement public dédié au soutien de la communication sociale de proximité », note Jean-Paul Gambier. Il serait chargé de collecter la taxe mais aussi d'autres ressources.

Montpellier: cri d'alarme des radios associatives inquiètes pour leur avenir

AFP 15.06.08 | 14h29

 La confédération nationale des radios associatives (CNRA) a tiré la sonnette d'alarme, dimanche, à l'issue de son congrès à Montpellier, l'avenir de ces medias étant menacé, selon elle, par le "désengagement de l'Etat" et "les risques qui pèsent sur leurs ressources financières".

"On va dans le mur", a déclaré à l'AFP un des organisateurs de ce congrès, Jean-Paul Gambier, qui a déploré l'absence, "pour la première fois en dix ans, des représentants habilités des tutelles: ministère de la Culture et de la Communication et CSA".

La CNRA s'est aussi inquiété que le ministère n'ait toujours pas fixé le barème des aides qui vont être allouées aux radios associatives pour 2008.

Autre crainte: la suppression programmée de la publicité dans l'audiovisuel public, car les ressources de ces radios proviennent du fonds de soutien à l'expression radiophonique, lui-même alimenté par une taxe payée par les régies publicitaires de l'audiovisuel public et privé.

"La perte financière ne sera pas compensée par le transfert de la publicité du public vers le privé, car les régies privées ont déjà atteint le plafond qu'elles doivent verser", selon M. Gambier.

"C'est la survie des radios qui est en jeu", selon lui. La France compte quelque 600 radios associatives -dont 260 adhérentes à la CNRA- qui font vivre en moyenne 2 salariés.

Ce flou financier arrive à un moment où les radios doivent passer au numérique et mobiliser des moyens financiers importants.

Au lieu d'une budgétisation, envisagée, des aides allouées au sein du ministère, "les congressistes ont appelé les pouvoirs publics à la constitution d'un établissement public dédié au soutien et au développement de la +communication sociale de proximité+", a affirmé M. Gambier. Cet établissement serait chargé de collecter la taxe mais aussi d'autres ressources.

L'Humanité

« Il va y avoir mort de médias »

ENTRETIEN - Montpellier accueillait ce week-end le Congrès national des radios associatives. Jean-Paul Gambier revient sur les réformes du gouvernement.

Le congrès de la Confédération nationale des radios associatives s'est achevé hier à Montpellier. L'accueil des collectivités locales, partenaires privilégiés du monde associatif, « contrastait fortement », selon Jean-Paul Gambier, trésorier de la Confédération nationale des radios associatives, avec « le couperet en train de tomber » au niveau national.

Quelles sont les difficultés traversées aujourd'hui par les radios associatives ?

Jean-Paul Gambier. Avec la révision générale des politiques publiques, l'État change la donne : les radios touchent moins d'argent et plus tard. Ça se traduit par des licenciements, des baisses en quantité et en qualité des programmes... À la mi-juin, le ministère ne sait toujours pas quel est le barème des aides attribuées aux radios. Il ne sait plus piloter les politiques publiques ni gérer l'obligation qui lui est faite par la loi de soutenir la radio.

Quelle sera l'incidence de la disparition de la publicité dans l'audiovisuel public sur le financement du FSER (1) ?

Jean-Paul Gambier. Pour le savoir il faudrait être à Bercy. Mais le ministère du Budget s'est toujours refusé, au nom du secret fiscal, à dire qui payait et qui ne payait pas, y compris devant la Cour des comptes. On avait estimé à



« Les décisions prises sans concertation vont faire perdre des emplois. »

28 % la part de la régie France Espace Développement (France Télévisions - NDLR) dans les recettes du FSER.

Les recettes publicitaires de l'audiovisuel public représentant un tiers des recettes du FSER, soutenez-vous l'action de vos confrères ?

Jean-Paul Gambier. Voir qu'il va mal ne peut pas être une bonne nouvelle pour nous. Ce qui nous fait soutenir à

100 % l'action des salariés de l'audiovisuel public, c'est que les décisions prises sans concertation vont faire basculer les équilibres, faire perdre des emplois. Il va y avoir mort de médias, c'est un vrai souci pour la liberté d'expression.

Vous deviez évoquer ce week-end un autre dossier brûlant, avec le CSA...

Jean-Paul Gambier. Rachid Arhab a « raté son train ». On a tenu une séance plénière sur le passage au numérique sans le responsable du dossier. Nous avons comme interlocuteurs des sociétés prestataires de services (Télé Diffusion de France, TowerCast, appartenant à Lagardère, et VDL) qui vont se partager le marché. Aucune radio n'a compris leurs explications, sinon que ça va leur coûter cher : elles seront obligées de créer des « bouquets multiplexes » et auront obligation légale de se constituer en sociétés anonymes pour les gérer. La forme de nos statuts (but non lucratif) va être dévoyée. Sous prétexte d'un mieux technique, on nous oblige à accepter des réformes aux antipodes du combat citoyen pour lequel on s'est engagés.

Entretien réalisé par Grégory Marin

(1) Fonds de soutien à l'expression radiophonique.

RUGBY : Montpellier échoue de peu dans sa course à la Coupe d'Europe page 14



L'ESSENTIEL DE L'INFO

Montpellier PLUS

CONGRÈS

L'inquiétude des radios associatives s'est exprimée

■ « Une des formes d'expression les plus nobles de la citoyenneté. » Michaël Delafosse, adjoint à la culture, a su trouver les mots pour accueillir le congrès national des radios associatives qui s'est déroulé ce week-end. Un accueil chaleureux qui n'a pas masqué les inquiétudes du secteur. Hier la confédération nationale des radios associatives (CNRA) a tiré la sonnette d'alarme, à l'issue du congrès, l'avenir de ces

médias étant menacé, selon elle, par le « désengagement de l'Etat » et « les risques qui pèsent sur leurs ressources financières ».

« On va dans le mur », a déclaré un des organisateurs de ce congrès, Jean-Paul Gambier, qui a déploré l'absence, « pour la première fois en dix ans, des représentants habilités des tutelles : ministère de la Culture et de la Communication et CSA ».